

Les conditions de réussite
du développement résidentiel
du site des Ateliers municipaux

Mémoire de la Table de concertation
logement/aménagement de La Petite-Patrie

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal
2 octobre 2006

Table des matières

Introduction	3
Les conditions de réussite du développement résidentiel du site des Ateliers municipaux	
1. Logements sociaux et communautaires : 60% des nouveaux logements construits	4
2. Mixité sociale de voisinage	6
3. Développement d'un centre communautaire et d'un CPE sur l'îlot central nord	6
4. Densité et convivialité	
(a) Espace à vocation principalement résidentielle	7
(b) Harmonisation de la hauteur des immeubles	7
(c) Développement durable	7
(d) Stationnement sur le site	8
(e) Circulation piétonnière	8
(f) Circulation automobile	8
(g) Piste cyclable	9
Conclusion du mémoire de la Table	9
Résumé des recommandations de la Table	10



Compte-rendu des rencontres d'information et de consultation de la population	11
Conclusion	18
Résumé des principales préoccupations et recommandations des participants	19



Présentation de la Table de concertation logement/aménagement de la Petite-Patrie	
Ses objectifs	20
Historique	20
Les réalisations les plus récentes dans le quartier	21
Les membres de la Table de concertation logement/aménagement de la Petite-Patrie	21

Introduction

Depuis plus de vingt ans, la Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie a multiplié ses efforts de représentation et de revendication afin que des logements sociaux et communautaires soient construits sur le site des ateliers municipaux Rosemont. C'est donc avec encouragement que la Table logement accueille le projet de mise en valeur du site des ateliers municipaux Rosemont. Ce projet, tant attendu, permettra de répondre à des besoins en logement des résidents à faible revenu qui font littéralement face à un exode forcé du quartier de la Petite-Patrie par le biais de l'augmentation du prix des loyers et des reprises de logement. Avec la mise en valeur du site des ateliers municipaux, les ménages auront accès à un logement à prix modique et où il fait bon vivre. Également ils pourront travailler collectivement à la réalisation de leurs projets de logement communautaire. De plus, ils prendront part directement au développement de leur quartier en s'appuyant sur des valeurs communautaires et de solidarité. Finalement, par leurs efforts, ils contribueront à la constitution d'un patrimoine collectif qui profitera aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Au cours des dernières années, la Table logement a réfléchi au développement du site des ateliers à partir des nombreux échanges avec les citoyens du quartier rencontrés au quotidien au sein des groupes partenaires et dans des rencontres publiques passées. Les orientations principales qui en ont découlé sont les suivantes :

- ⇒ Un site consacré majoritairement à la construction de nouveaux logements sociaux et communautaires;
- ⇒ La mise en valeur du 700 boulevard Rosemont permettant d'y aménager un centre communautaire;
- ⇒ Une mise en valeur du site qui s'inscrit dans les orientations du développement durable.

L'arrondissement Rosemont Petite-Patrie a invité la Table à participer à un comité technique afin d'élaborer le projet de mise en valeur des ateliers municipaux. La Table logement a pu faire part ainsi de ses préoccupations et participer activement à l'élaboration du projet afin qu'il puisse répondre aux besoins du quartier et qu'il soit porteur d'espoir. Nous croyons que ce partenariat est une condition de réussite essentielle au développement du site. La Table tient à saluer l'ouverture et le dynamisme de l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie dans l'élaboration du projet de mise en valeur du site.

Dans le contexte de la consultation publique, la Table logement a cherché à rendre le projet accessible à la population locale en animant des cafés rencontres et en ayant recours à une maquette exposant l'aménagement future du site. Les citoyens ont ainsi pu se familiariser avec le projet de mise en valeur, identifier différents enjeux et même expérimenter l'aménagement du site en manipulant des bâtiments de diverses grandeurs, des espaces verts et des espaces de stationnement.

Le présent mémoire se divise en trois parties. Dans un premier temps, nous allons au cœur du sujet en indiquant, d'après nous, les principaux enjeux du développement résidentiel du site des ateliers municipaux, comme autant de conditions pour la réussite de ce développement. Par la suite, nous donnons un aperçu des cafés rencontres que nous avons organisés. Enfin, vous trouverez en annexe une présentation de la Table logement, avec ses objectifs, un historique et la liste de ses partenaires.

Les conditions de réussite du développement résidentiel du site des Ateliers municipaux

Voici ce qui, d'après nous, nous apparaît comme les principales conditions à tenir compte si l'on veut que le développement résidentiel du site des Ateliers municipaux soit réussi.

1. Logements sociaux et communautaires: 60% des nouveaux logements construits

Dans le projet de mise en valeur du site, il est proposé une mixité d'habitations variant entre 400 à 500 nouveaux logements, dont environ la moitié est de type privé et l'autre moitié de type social. La Table est d'avis que cette mixité est souhaitable et maintient l'importance d'assurer la construction d'une majorité de logements sociaux et communautaires sur le site. Les besoins des résidents du quartier, l'inflation immobilière, la rareté des terrains à développer et la tenure municipale du site, sont tous des arguments militant en faveur de la construction de logements ayant une tenure collective. La création de logements sociaux et communautaires permet d'assurer à travers le temps l'accès à des loyers salubres et à prix modiques.

Des revendications antérieures auprès de la Ville de Montréal avaient établi le taux de logements sociaux à plus de 60%. En 2001, la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, dans le cadre des travaux du Comité de suivi des priorités du Plan d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE), a mené une démarche de consultation sur le développement du site à côté de la station de métro Rosemont. Après avoir entendu la communauté de la Petite-Patrie, qui demandait 100% de logements sociaux, le Comité de suivi recommanda à la Ville de Montréal, la réalisation d'un projet résidentiel à prédominance communautaire (logements sociaux, mais aussi du logement locatif privé). En 2003, cette revendication avait été discutée auprès de monsieur Michel Prescott (conseiller municipal, responsable de l'habitation). En 2005, plus de mille ménages de la Petite-Patrie ont fait part de leur besoin d'accéder à un logement social en signant une carte postale adressée aux élus du quartier. À la lumière de ces événements et considérant le potentiel de développement du site des ateliers municipaux, la Table logement a revendiqué jusqu'à ce jour la construction de 300 à 350 nouveaux logements sociaux sur le site.

Soulignons ici que les besoins en logements sociaux sont particulièrement criants dans le quartier et préoccupent différents types de ménage, soient les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les immigrants, de même que les personnes autonomes vivant avec des troubles de santé mentale. Dans la Petite-Patrie, quatre (4) ménages sur 10 consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger¹ et 900 ménages du quartier se sont inscrits sur la liste de l'Office municipal d'habitation en vue d'accéder à un logement à loyer modique².

Nous tenons à préciser que chaque fois que nous parlons de logement social, nous faisons référence à du logement destiné à une majorité de locataires à faible revenu et ne consacrant pas plus de 25% de leur revenu pour se loger. La réalisation de logements communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec et de la Ville de Montréal répond généralement à ces paramètres.

¹ Iris, Portrait socio-économique du quartier La Petite Patrie, Montréal, nov. 2003

² OMHM, données pour La Petite Patrie, février 2006

Îlot central sud

Le projet de mise en valeur permet la construction d'environ 135 logements communautaires sur l'îlot central sud dans des bâtiments de trois étages et demi. La densification de cette portion du site au-delà de ce nombre est problématique. En effet, ces logements seront construits dans le cadre du programme de financement AccèsLogis volet I. Ce programme ne permet pas de viabiliser la construction d'un édifice à plusieurs étages qui de surcroît nécessiterait un stationnement souterrain. En permettant du 3-4 étages sur l'îlot central sud, le projet de règlement est donc en accord avec le type de construction financièrement viable dans le cadre du programme AccèsLogis volet I. De plus, l'îlot central sud accueillera principalement des familles. Des bâtiments de type plex sont particulièrement bien adaptés aux besoins des familles. Finalement, l'îlot permet d'aménager des espaces extérieurs répondant adéquatement aux besoins de ces familles.

Îlot de l'édicule du métro

Sur l'îlot de l'édicule du métro Rosemont, il est prévu de réaliser un projet de logement communautaire pour personnes âgées en légère perte d'autonomie (PAPA) dans le cadre du programme de financement AccèsLogis volet II. Ce programme permet la construction d'un bâtiment à étages multiples avec stationnement intérieur si nécessaire. Néanmoins, le projet sur l'édicule comporte quelques défis. Le plus important de ces défis consiste à la relocalisation soit temporaire ou permanente de la boucle d'autobus. La collaboration de la Société de transport de Montréal (STM) aura un impact majeur sur la faisabilité d'un projet d'habitation à cet endroit. S'il devenait irréaliste d'y construire un bâtiment à étages multiples, le projet PAPA devra être localisé ailleurs sur le site. Dans les études d'aménagement réalisées au cours des dernières années, le projet PAPA se trouvait généralement sur l'îlot central nord. Une telle option nécessiterait la modification de l'actuel projet de mise en valeur du site des ateliers municipaux afin de permettre une construction résidentielle sur l'îlot central nord.

2. Mixité sociale de voisinage

Le 10 novembre 2003 les partenaires de la Table logement recevaient une formation de Francine Dansereau (INRS-Urbanisation) sur la mixité sociale. Pour instaurer une cohabitation harmonieuse dans un milieu de vie comme le site des ateliers municipaux, deux conditions primordiales doivent prévaloir (d'après la formation pré-citée) :

1^o Il faut permettre à chaque groupe social d'avoir accès à un espace extérieur qui lui est propre, par exemple, dans un parc ou une cour, s'ils se trouvent à proximité l'un de l'autre. Autrement dit, l'intimité des divers groupes sociaux doit être préservée.

2^o Les dispositifs architecturaux des divers ensembles immobiliers ne doivent pas être discriminatoires. Ainsi, le design architectural appliqué au site des Ateliers municipaux devra créer des styles de bâtiment qui s'harmonisent de sorte que les logements sociaux se confondent avec les condos.

3. Développement d'un centre communautaire et d'un CPE sur l'îlot central nord

La Petite-Patrie est un milieu doté d'une longue histoire d'animation communautaire. Or, cette tradition est menacée par la difficulté de groupes communautaires à pouvoir se loger convenablement à un coût raisonnable. Des groupes communautaires enracinés dans le quartier sont présentement confrontés à cette dure réalité. Pensons au Comité logement de la Petite-Patrie, à La Maisonnée, à Pact de rue, au Groupe d'entraide maternelle de la Petite-Patrie, etc. L'aménagement du 700 boulevard Rosemont en un centre communautaire est une rare occasion de doter le quartier d'un centre permettant de regrouper différents groupes et associations communautaires. Dans les quartiers avoisinants, on retrouve d'ailleurs de tels centres. Pensons au centre Lafond dans Rosemont ou encore au 660 Villeray et au 7378 Lajeunesse dans Villeray.

L'organisme *Un toit pour tous* coordonne présentement une étude de faisabilité visant l'aménagement du 700 boulevard Rosemont. À la lumière des résultats de cette étude, nous escomptons pouvoir développer un partenariat dynamique avec l'arrondissement Rosemont La Petite-Patrie en vue d'y aménager un centre communautaire.

Par ailleurs, considérant le déficit de places en garderie dans le secteur jumelé à l'arrivée de nouvelles familles sur le site, l'établissement d'un centre de la petite enfance (CPE) devient une nécessité. L'îlot central nord du site des ateliers est un lieu idéal permettant d'accueillir un CPE.

La Table logement est d'avis que l'établissement d'un centre communautaire sur le site des ateliers municipaux va contribuer directement à l'animation du milieu, à la réalisation d'initiatives citoyennes et au développement du sens d'appartenance.

4. Densité et convivialité

Afin d'assurer la convivialité sur le site tout en poursuivant l'objectif de densification, la Table est d'avis que les éléments suivants doivent être pris en compte dans la mise en valeur du site des ateliers municipaux.

- a) **Espace à vocation principalement résidentielle** : Nous avons déjà mentionné ci-haut l'importance de construire une majorité de logements sociaux sur le site des ateliers. Le projet de mise en valeur du site vise également l'implantation de logements privés, l'établissement de commerces aux abords du boulevard Rosemont ainsi que des équipements collectifs et institutionnels au nord du site. Nous sommes d'avis que l'implantation de gros équipements sportifs (ex : gymnase, piscine, etc.) prendrait beaucoup d'espace et menacerait grandement la convivialité de l'endroit, considérant la multiplication de fonctions proposée par la mise en valeur du site. De plus, planifier leur implantation dans ce secteur nécessite de tenir compte de ce qui existe dans le quartier. Or le site des Ateliers municipaux est tout prêt de la piscine et du gymnase du Centre Père Marquette, de même que la piscine du Bain St-Denis (récemment rénovée au coût de ½ million \$). Nous croyons que le futur développement du secteur Bellechasse sera l'occasion de compléter l'offre en matière d'équipements sportifs desservant le secteur ouest de la Petite-Patrie.

D'autre part, l'implantation des commerces sur le site des Ateliers municipaux devra tenir compte du potentiel de développement de la Plaza St-Hubert afin d'éviter une concurrence indue, tout en privilégiant les commerces d'appoint (ex. : une épicerie) et les services de proximité aptes à assurer une vitalité économique à proximité des résidences.

- b) **Harmonisation de la hauteur des immeubles**

Le projet de mise en valeur permet l'implantation de mini-tours de condos sur la rue Châteaubriand, une mini-tour au-dessus du métro, et, au milieu de ses tours des bâtiments de 3-4 étages. Tout près, de l'autre côté de la rue St-Denis, on retrouve la Place de la Mode qui comporte 15 étages. Dans l'analyse des différents projets d'habitation, la Ville de Montréal devra faciliter un agencement harmonieux de tous ces immeubles de manière à créer une qualité de vie. L'immeuble de 6 à 10 étages au-dessus du métro Rosemont constitue également un défi car il faudra penser à la sécurité des résidents et à l'accès à un espace vert (toit-terrasse par exemple).

- c) **Développement durable**

La réalisation de logements sociaux et communautaires s'inscrit dans la logique du développement durable. C'est une réponse directe au besoin fondamental de se loger adéquatement. Ce type de logement s'appuie sur une dynamique communautaire, une prise en charge collective et la formation des citoyens. Il représente une mesure essentielle dans la lutte contre la pauvreté. Le logement social et communautaire contribue à la constitution d'un patrimoine collectif pour les générations futures.

Par ailleurs, la mise en valeur du site, avec sa masse critique de nouveaux logements, est une occasion d'implanter diverses mesures écologiques visant l'économie d'énergie, le recyclage, la construction de bâtiments sains, l'utilisation

d'énergies renouvelables et une meilleure gestion de l'eau. La Table logement souhaite que tout soit mis en œuvre afin que les projets d'habitation sur l'ensemble du site s'inscrivent dans une perspective d'architecture verte.

Au niveau des infrastructures municipales, le site offre encore une fois une unique occasion d'innover en matière de la gestion des eaux, de l'espace consacré à la voiture en opposition à celui consacré aux résidents du quartier et à l'aménagement des espaces publics. Il apparaît évident que l'innovation au niveau des infrastructures nécessite une coordination importante entre les différents intervenants municipaux et les promoteurs des projets d'habitation sur le site des ateliers.

Dans le but de densifier en logements et en services, tout en voulant créer un milieu « écologiquement soutenable, dicit la Commission Bruntland », nous encourageons la Ville de Montréal à favoriser l'utilisation de la voiture à son minimum, en mettant quelques places de stationnement à la disposition d'entreprise communautaire de partage d'autos, par exemple Commun'auto, sans oublier de nombreux espaces pour la circulation et le stationnement des bicyclettes.

d) Stationnement sur le site

Le projet de mise en valeur propose dans son ensemble un nombre de places de stationnement moindre que la norme actuellement exigée pour les projets d'habitation sur le territoire de la Ville de Montréal. Cette orientation nous apparaît justifiée considérant les caractéristiques favorables du site pour une utilisation limitée de la voiture. En fait, on pourrait même rêver que le site devienne un exemple de vie sans voiture.

Le stationnement pour les commerces et les services apparaît problématique. Dans la mesure où on retrouvera plusieurs commerces et services du côté du boulevard Rosemont, le nombre de places de stationnement exigé par le règlement sera difficilement réalisable à moins de construire à grands frais du stationnement souterrain. L'autre solution est de diminuer les exigences en matière de stationnement pour les espaces de commerce, bureaux et services.

e) Circulation piétonnière

Nous recommandons à la Ville de Montréal de concevoir une circulation piétonnière harmonieuse et sécuritaire pour les usagers du métro et pour les clients des commerces et des services, et de réévaluer l'état de cette circulation une fois le projet terminé.

f) Circulation automobile

Nous recommandons à la Ville de Montréal de limiter la circulation automobile, surtout autour de l'îlot central sud qui accueillera principalement des familles, de manière à permettre un achalandage raisonnable et une sécurité des piétons, spécialement des enfants. Des mesures de mitigation sont souhaitées afin de limiter la circulation du nombre de voitures et leur vitesse.

g) Piste cyclable

Il est intéressant de relier le réseau vert (soit la piste cyclable) au métro, de même que relier les rues du quartier au réseau vert. Cependant, la Ville de Montréal devra prévoir un aménagement sécuritaire, étant donné les nombreux usages dans un espace restreint : autobus, autos, piétons et vélos.

Conclusion

Sans prétendre aborder tous les aspects de la mise en valeur du site des Ateliers municipaux, nous avons relevé des enjeux qui nous apparaissent majeurs si on veut tenir compte des besoins du milieu et si on veut assurer une convivialité de qualité, gages de conditions de réussite de cette mise en valeur. La Table logement tient à réitérer son appui à la réalisation du projet de mise en valeur du site des ateliers Rosemont. Elle est fière de pouvoir prendre part à la réalisation de ce grand chantier.

Dans la prochaine section, nous donnons un aperçu des rencontres de consultation locales animées par des partenaires communautaires de la Table de concertation logement/aménagement de La Petite Patrie qui se sont déroulées durant l'été dans le quartier La Petite Patrie

En résumé, la Table logement recommande à la Ville de Montréal

1. Que 60% des nouveaux logements construits soient des logements sociaux pour répondre au grand besoin de la population et pour pallier au manque de terrains vacants;
2. De permettre à chaque groupe social d'avoir accès à un espace extérieur qui lui est propre et que les dispositifs architecturaux des divers ensembles immobiliers ne soient pas discriminatoires.
3. Qu'un partenariat soit établi entre la Ville de Montréal et les organismes communautaires afin de mettre sur pied un centre communautaire sur l'îlot central nord, de manière à créer le sens d'appartenance et à offrir le soutien communautaire nécessaire à la vie de ce micro-quartier, tout en permettant à ces derniers de se loger à peu de frais;
4. Que la concrétisation des fonctions de commerce, équipements collectifs et institutionnels se fasse en lien avec le reste du quartier et en harmonie avec la fonction principale du site qui est l'habitation.
5. Que les logements sociaux construits sur le site permettent à une majorité des locataires, qui sont à faible revenu, de ne consacrer pas plus de 25% de leur revenu à se loger.
6. De prendre les mesures nécessaires afin de réduire l'utilisation de la voiture à son minimum, de limiter la circulation automobile et de contrôler la vitesse des automobiles sur le site;
7. D'aménager de façon harmonieuse et sécuritaire la circulation piétonnière et les liens cyclables.
8. Que tout soit mis en œuvre afin de réaliser des infrastructures et des projets d'habitation qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable;

Compte-rendu des rencontres d'information et de consultation de la population de la Table de concertation logement/aménagement de La Petite Patrie

Durant l'été 2006, les partenaires de la Table logement ont tenu des rencontres d'information et de consultation auprès de la population de La Petite Patrie sur le projet de mise en valeur du site des Ateliers municipaux, dans huit endroits différents. Voici les dates et les endroits des rencontres de consultation.

DATE	ENDROIT
Mardi le 1 ^{er} août à 16hrs	Parc de Gaspé
Lundi le 7 août à 14hrs	CLSC Petite Patrie
Mercredi le 16 août à 14hrs	Resto Coco Gallo
Lundi le 21 août à 19hrs	Maison des aînés I
Mardi le 22 août à 16hrs	Parc Père Marquette
Mardi le 29 août à 18hrs30	Dépanneur Couche Tard
Mardi le 5 septembre à 15hrs	Café Menthe et Persil
Lundi le 11 septembre à 14hrs	HLM St-Vallier

Au cours de ces rencontres, nous présentions une maquette du projet de la Ville de Montréal et nous prenions des photos des aménagements souhaités par les citoyens. Voici quelques unes de ces photos de même que les commentaires reçus par les citoyens et leurs principales préoccupations. A la fin de chaque compte-rendu, nous indiquons les commentaires qui coïncidaient avec les recommandations de la Table logement.



Le scénario a été élaboré par Sylvie Cléroux, Chantal Bouchard et Philippe Bourque

Le mardi, 1^{er} août 2006 à 16h00
LIEU : Parc de Gaspé

9 personnes étaient présentes

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Est-ce qu'une épicerie de grande surface, tel qu'un IGA, nuirait aux petits commerces à proximité ? Ces derniers aidant à créer un milieu de vie et améliorant l'aspect social.
2. Ils ont un intérêt marqué pour un centre civique au 700 Rosemont, pas seulement une bibliothèque.
3. Ils sont inquiets de la répercussion du bruit du train sur le mur du Plateau Mont-Royal. Les HLM existants au sud du métro Rosemont souffrent, d'après-eux, du bruit, des vibrations et de la fumée causés par le train. Il faut des constructions qui résistent aux vibrations et qui soient mieux construites que ces HLM, dont certains planchers sont en pente.

4. Estiment que la sécurité des enfants est une priorité et que nous devons s'assurer de clôturer les aires de jeux et les parcs pour les protéger.
5. Questionnement sur les coûts et la capacité à construire un édifice sur le métro. Est-ce que le métro peut supporter un édifice élevé tel que le projet ? Le bloc commercial mériterait d'être construit au-dessus du métro. Les coûts liés au projet seraient peut-être moins élevés que si l'on y construisait des logements.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Densité et convivialité;
- Développement d'un centre communautaire pour les groupes communautaire de La Petite Patrie.



**Le mercredi, 7 août 2006 à 14h00
LIEU : CSSS du Cœur-de-l'Île**

5 personnes étaient présentes

Le scénario est élaboré par Marie-Claire Houle, Philippe Bourque et Diane Tardif

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Pour respecter le niveau des hauteurs des rues avoisinantes, les résidents conseillent d'avoir seulement 3 étages aux condos.
2. Le pourcentage des logements sociaux doit être plus élevé. La construction de condos se doit d'être moindre.
3. Prévoir une meilleure circulation : le danger pour les personnes âgées en légère perte d'autonomie et les mamans avec les poussettes qui se déplacent.
4. Ce groupe considère l'ajout d'un marché d'alimentation, car les gens du quartier dépensent déjà trop dans les dépanneurs, et que les services d'équipements sportifs et d'une bibliothèque pourraient améliorer la qualité de vie.
5. Suggestion : transférer le dans la cour du 700 Boul. Rosemont.
6. Design et architecture : avoir le souci d'harmoniser les matériaux utilisés pour ne pas créer un clivage entre les condos et les logements sociaux. Ex. : Utiliser le même genre de briques.
7. Vérifier l'ombre causée par le sur les bâtiments de la Coop et de l'OSBL.
8. Suggestion : Effectuer un sondage pour les habitants des Habitations les II Volets. Recueillir les perceptions sur les avantages et inconvénients de vivre dans une tour d'habitation près de rues assez achalandées comme Beaubien.
9. Beaucoup de bruit, de réverbération pour les logements situés près de la voie ferrée.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Logements sociaux, 60 % des nouveaux logements construits ;
- Mixité sociale de voisinage;
- Développement d'un centre communautaire pour les groupes communautaires de La Petite Patrie;
- Densité et convivialité.



Le scénario a été élaboré par Christine Bergeron, Claire Labbé et Catherine Isabel.

Le mercredi, 16 août 2006 à 14h00
LIEU : Resto Coco Gallo

11 personnes étaient présentes

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. En n'ayant jamais suffisamment de logements sociaux, il faut éviter de donner la place aux tours d'habitations. Il faudrait plus de logements sociaux et moins de condos déjà présents dans les rues avoisinantes. Des condos, il y en a ailleurs à Montréal, il y en a sur d'autres rues avoisinantes.
2. C'est une mauvaise nouvelle que le projet soit passé de 350 logements sociaux à 240. Ce terrain étant le seul terrain appartenant à la Ville, il représente une opportunité. Il est important de garder les familles qui partent en banlieue, d'où l'importance de densifier ce site avec des logements, mais aussi un magasin d'alimentation de moyenne surface, une bibliothèque, un CPE, un petit gymnase et une piscine.
3. Pour les participants, c'est l'occasion pour bonifier les ressources et services disponibles dans le quartier. D'après eux, certains sont manquants.
4. Ce groupe considère l'ajout d'un marché d'alimentation, car les gens du quartier dépensent déjà trop dans les dépanneurs, et que les services d'équipements sportifs et d'une bibliothèque pourraient améliorer la qualité de vie.
5. Ils aimeraient des espaces verts pour les coopératives d'habitation.
6. Il est important de continuer les HLM comme prévu et d'utiliser ce terrain pour construire le plus de logements sociaux possibles. La construction du au-dessus du marché d'alimentation est pratique pour les personnes âgées.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Logements sociaux, 60 % des nouveaux logements construits ;
- Développement d'un centre communautaire pour les groupes communautaires de La Petite Patrie;
- Densité et convivialité.



Un des scénarios élaborés par le comité des requérants

**Le lundi, 21 août 2006 à 19h00
LIEU : Maison des aînés 1**

**42 personnes étaient présentes
incluant le comité de requérants.**

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Plusieurs scénarios ont été développés et plusieurs préoccupations ont été soulignées : la préoccupation verte, l'ensoleillement ainsi que l'accès à des services de proximité. Rencontre très intéressante et stimulante.
 - **Q** : Est-ce que le projet sera durable et vert ?
R : Oui, mais développé avec les fonds disponibles. La Ville n'a promis aucun montant d'argent supplémentaire pour atteindre cet objectif.
 - **Q** : Le 700 boul. Rosemont ouvrira-t-il ses portes à des groupes communautaires régionaux ?
R : Rien n'est décidé, mais les demandes actuelles des organismes du quartier sont déjà plus nombreuses que la capacité à louer des espaces ne l'est.
 - **Q** : Comment les gens sauront-ils que la consultation aura lieu ?
R : Par le journal de quartier.
 - **Q** : Est-ce que la contamination est un problème ?
R : Le site sera livré décontaminé.
 - **Q** : La mixité Condo-Coop est-ce viable ?
R : Oui, il y a des exemples comme le site Lavo et les Shop Angus.
 - **Q** : Est-ce qu'on a pensé à des exemples comme à Toronto afin de favoriser la mixité sociale ? C'est-à-dire, des projets où dans le même édifice, on trouve des condos et des Coops pour réduire les coûts de réalisation.
R : Non.
 - **Q** : Est-ce que les préoccupations environnementales sont prises en compte dans ce projet ?
R : OUI, déjà nous avons rencontré le CRÉ, les groupes comme *Communauto* et d'autres groupes seront approchés pour faire les liens avec les organismes environnementaux.
 - **Q** : La firme L'ŒUF a été retenue déjà pour la réalisation de la COOP famille ?
R : Oui. C'est eux qui ont réalisé le projet Benny Farm.
 - **Q** : Aurons-nous des places pour personnes seules ?
R : Actuellement, aucune place n'est confirmée. Il y a des projets pour personnes en perte d'autonomie et pour la Coopérative famille. Rien n'est confirmé à ce moment –ci.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Développement d'un centre communautaire pour les groupes communautaires de La Petite Patrie;
- Mixité sociale de voisinage;
- Densité et convivialité, développement durable.



Le scénario est élaboré par Hélène Gagné et Lucille Desjardins

**Le mardi, 22 août 2006 à 16h00
LIEU : Parc Père Marquette**

19 personnes étaient présentes

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Inquiétudes du bruit du métro pour le s'il est construit au-dessus de l'édicule.
2. Le groupe trouve que 240 logements sociaux et 110 logements dans le P.A.P.A. n'est pas un nombre suffisant. Il ne devrait pas avoir de condos sur le site. Il y a déjà de nombreuses constructions de condos qui éprouvent de la difficulté à être vendu.
3. 47% des ménages de Petite-Patrie sont composés de personnes seules – Il y a un fort besoin de logements sociaux pour ces personnes
4. Suggestion : construire le P.A.P.A à la place des condos. Construit en hauteur, il faudrait le positionner à l'est du site pour éviter qu'il ne bloque le soleil aux coopératives.
5. Les propriétaires/commerçants du petit marché extérieur à côté de l'édicule du métro s'inquiètent de l'avenir de leur commerce et aimeraient s'assurer que le développement demeure sur le site.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Logements sociaux, 60 % des nouveaux logements construits ;
- Densité et convivialité.

**Le mardi, 29 août 2006 à 18h45
LIEU : Dépanneur Couche Tard**

20 personnes étaient présentes

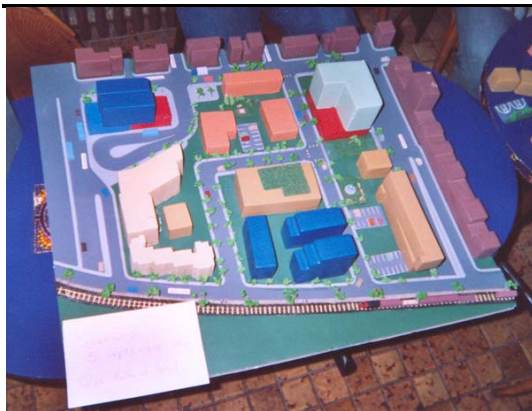
PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Que le site apporte de la vie, des services de proximité, un dépanneur et un café.
2. Le mode de décision de la Ville pour le développement du site.
3. Comment seront réparties les unités,
4. La sécurité des personnes âgées après 19h30, est-ce qu'il existera un service d'accompagnement sur le site ?
5. La dimension verte.
6. L'échéance de réalisation.

7. Est-ce qu'il y aura un centre civique (piscine) sur le site ?
8. Ils se préoccupent de l'espace pour les stationnements, à savoir s'il est suffisant.
9. Les personnes âgées soulignent l'importance de faciliter leurs déplacements sur le site entre le et le centre commercial : lien, accès à prévoir.
10. L'ensoleillement versus la densité, la construction des Ateliers ne doit pas faire de l'ombre sur tout l'entourage.
11. Selon eux, il y a trop de condos compte tenu de la facilité des acheteurs à en trouver.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Logements sociaux, 60 % des nouveaux logements construits ;
- Mixité sociale de voisinage;
- Densité et convivialité.



Le scénario est élaboré par Juan Aquino et Jean Clément

**Le mardi, 5 septembre 2006
à 15h00
LIEU : Café Menthe et Persil**

7 personnes étaient présentes

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

1. Les bâtiments environnants vont-ils créer de l'ombre ?
2. Ils témoignent de la présence de grands vents dans le coin du métro et des HLM causés par la hauteur de la Place de la Mode. Ils s'inquiètent de l'effet qu'aurait la construction d'une deuxième tour, sur l'édicule du métro.
3. Ils trouveraient pertinent de faire une étude d'ensoleillement pour l'îlot central sud si une tour, notamment le projet de , était construite sur l'édicule du métro.
4. Ils aimeraient voir moins de condos sur le site, les condos étant accessibles principalement pour des gens de l'extérieur de La Petite Patrie. Les résidents du quartier n'ont pas les moyens de s'acheter un condo, même dans le cadre du programme de condos abordables.
5. Les logements construits pour les familles devront être plus grands que ceux construits dans les HLM existants, dont les logements sont principalement des 3 ½ et 4 ½, ce qui est trop petit pour une famille.
6. Le secteur ne contient que des dépanneurs (qui vendent très chers) et les résidents du site doivent se déplacer au Métro sur St-Hubert (ou au IGA Bacelo sur St-Zotique) pour faire leur épicerie. Ils s'inquiètent du type de produits qui seront vendus dans l'épicerie de moyenne surface et souhaite que ces produits soient abordables et non de luxe.

7. Ils s'inquiètent de la présence de stationnement sur le site, notamment pour les visiteurs, car le stationnement sur rue est difficile. Est-ce qu'ils seront suffisants ? Est-ce qu'ils vont prévoir des aires de stationnements pour les résidents extérieurs au secteur ?
8. Il faut prévoir un débarcadère pour l'épicerie minimisant le transport des sacs d'épicerie.
9. La construction de logements pour famille doit être accompagnée de l'aménagement de parcs pour enfants. Des activités pour les jeunes, un CPE pour les familles et un centre sportif sont une bonne idée.
10. Il pourrait être utile d'avoir une clinique de santé, peut-être dans des espaces bureau au-dessus de l'édicule du métro.

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Mixité sociale de voisinage ;
- Développement d'un centre communautaire par les groupes du quartier ;
- Densité et convivialité.

**Le mardi, 11 septembre 2006 à
14h00**

LIEU : HLM St-Vallier

25 personnes étaient présentes

**PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS
ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS**

1. Les bâtiments environnants du site vont-ils créer de l'ombre ?
2. La construction empiètera-t-elle sur la cour qui est actuellement aménagée pour les personnes âgées ?
3. Y aura-t-il de la place pour que les jeunes puissent jouer et qu'il n'y ait pas de dispute sur l'occupation de l'espace?
4. Comment assurer la sécurité des résidents si les places de stationnement sont offertes à des personnes extérieures du HLM ? Est-ce que nous avons prévu de l'espace de stationnement pour les visiteurs ? Les gens pourront-ils continuer à avoir accès et d'utiliser le stationnement intérieur ? Est-ce que l'espace de stationnement répondra aux besoins des habitants ?
5. Est-ce que certains résidents auront priorité sur d'autres ?
6. On demande de protéger l'espace actuel pour les personnes âgées, avec cour clôturée etc.
7. Ils souhaitent la présence des services de proximité : pharmacie, épicerie et autres commerces.
8. Ils recommandent que s'il y a une piscine, qu'elle soit adaptée avec un escalier au lieu d'échelles, de l'eau chaude, etc.
9. Qu'en est-il du développement du site de la rue Bellechasse ?
10. Comment se fera la circulation et le partage de la rue St-Vallier et Chateaubriand avec les autobus, autos et vélos?

Ces commentaires coïncident avec les recommandations de la Table Logement (voir descriptions) :

- Mixité sociale de voisinage;
- Densité et convivialité.

Conclusion

Au total, 138 personnes se sont présentées aux rencontres d'information et de consultation. Globalement, les gens intéressés au site des ateliers municipaux manifestent le désir de faciliter la mixité et la convivialité. Ils expriment clairement le besoin imminent en logements sociaux dans le quartier et affirme que ce dernier a déjà beaucoup de condos versus le nombre d'acheteurs. Leurs préoccupations face aux répercussions à long terme vis-à-vis la circulation, le stationnement, le design architectural, le bruit (la voie ferrée) et le développement durable démontrent l'importance de s'en soucier. De plus, ils soulignent la nécessité d'inclure sur le site des services de proximité (épicerie et pharmacie) et communautaires. Les suggestions émises par la Table de concertation logement / aménagement de La Petite-Patrie sont cohérents avec les préoccupations des citoyens du quartier.

Résumé des principales préoccupations et recommandations des participant-e-s ¹

1. **Épicerie**
 - a. Accueil favorable à cause des coûts élevés dans les dépanneurs. (5 groupes)
 - b. Préoccupation par rapport à une grande surface et l'impact sur les petits commerces à proximité (2 groupes)
 - c. Avoir des produits abordables et non de luxe
 - d. Avoir un débarcadère
2. **700 Rosemont**
 - a. Centre civique : Bibliothèque (3 groupes); Gymnase / équipements sportifs (3 groupes); organismes communautaires du quartier (2 groupes); CPE (2 groupes); Piscine (2 groupes) et un (1 groupe)
3. **Train** : Inquiétude pour la pollution, les vibrations et le bruit sur le mur du Plateau Mont-Royal. (2 groupes)
4. **Sécurité piétonnière** (3 groupes)
5. **Édicule sur le métro** :
 - a. Questionnement sur les coûts et construction au dessus d'un métro (faisabilité)
 - b. Trop de bruit du métro pour les personnes âgées
 - c. Inclure une clinique de santé et une pharmacie
6. Respecter le niveau des **hauteurs** des rues avoisinantes (pas plus de 3 étages aux condos)
7. **Ensoleillement** : vérifier l'ombre causée par les bâtiments à plusieurs étages (5 groupes)
8. **Design et architecture** : harmoniser les matériaux utilisés pour ne pas créer un clivage entre les condos et les logements sociaux.
9. **Condominiums versus le logement social**:
 - a. Pourcentage des logements sociaux doit être plus élevé. (4 groupes)
 - b. Mauvaise nouvelle que le projet soit passé de 350 logements sociaux à 240 (4 gr)
 - c. Construire le P.A.P.A à la place des condos
10. **Développement durable** (3 groupes) / Espaces verts (2 groupes) /
 - a. Parcs pour enfants et activités pour les jeunes (2 groupes)
11. **Mixité sociale**
 - a. Logements familles devront être plus grands
 - b. 47% des ménages de Petite-Patrie sont composés de personnes seules
12. **Stationnements**
 - a. Nombre suffisant (2 groupes),
 - b. place pour les visiteurs vs priorité aux résidents
13. **Circulation** et le partage de la rue St-Vallier et Chateaubriand avec les autobus, autos et vélos?
14. Développement du **secteur Bellechasse**

¹ Ces préoccupations sont une nomenclature de l'ensemble des propos recueillis lors des rencontres d'informations. Elles ne constituent pas l'opinion de l'ensemble des participants sur chacun des points.

Présentation de La Table de concertation logement/aménagement de La Petite-Patrie

La Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie existe depuis 1988 et regroupe 15 organismes du quartier dont vous trouverez la liste plus loin.

Ses objectifs

1. Identifier et de réaliser des actions afin d'enrayer les problèmes de détérioration de logement et de cadre de vie en général, prioritairement pour la population à faible revenu.
2. Rallier les organismes, les citoyennes et les citoyens du quartier autour des actions concrètes permettant.
3. Maintenir dans la Petite-Patrie la population actuelle.
4. Éduquer et d'informer cette population locale pour améliorer leurs conditions de logement, ainsi que leur qualité de vie.
5. Faciliter l'accès à des logements à prix modiques, à la propriété collective et sociale de l'habitat.
6. Aider sa population à prendre en charge les conditions d'habitations et de vie, lorsque les conditions s'y prêtent.
7. Développer des services communautaires pour le bien-être de la collectivité.
8. Promouvoir le sentiment d'appartenance d'un quartier ainsi que l'entraide entre résidents du quartier.

Historique

Depuis plus de 15 ans, les groupes de la Petite Patrie travaillent activement à faire reconnaître l'importance des besoins en logements sociaux et à identifier des solutions collectives en habitation (coopératives, HLM, OBNL).

Dès 1985, la Table logement réclamait 1000 logements sociaux pour répondre aux besoins de sa population. 150 habitations à loyer modique ont été construites sur le site des Ateliers municipaux. Il en manque toujours 350 pour compléter la promesse de la Ville de Montréal à la Petite Patrie.

En 1990, la Table logement dirige le dossier de la coopérative Bon Espoir en récupérant un bloc où il y avait de la criminalité, drogues, pour le transformer en logements coopératifs – 159 studios au 6899 rue Papineau.

En 1994, le groupe de ressources techniques, la Société populaire d'habitation de Rosemont, se fusionne avec trois autres groupes de ressources techniques sous le nom de Bâtir son quartier.

En 1996, après une consultation des groupes impliqués : la Table logement travaille sur le chantier du sud-ouest du quartier avec l'intention de récupérer 100 logements dans le secteur et de réaliser des coopératives d'habitation. L'année suivante, une demande de réserve de 300 logements sociaux est déposée au Conseil de quartier par la Table logement/aménagement .

En 1998, 12 logements coopératifs sont alloués par la Ville de Montréal comme réserve pour le quartier . Cette même année, la Ville de Montréal reconnaît la Table de concertation logement /aménagement de la Petite Patrie comme l'instance communautaire du quartier pour l'appui des projets de logements sociaux.

Les réalisations les plus récentes dans le quartier

- 1993 La coopérative d'habitation St-Dominique (45 logements) rue St-Dominique.
- 1995-96 Visite guidée du patrimoine en logement social dans le quartier.
- 1996 La coopérative La Cache de la Petite Patrie (21 logements) rues Alma et St-Dominique. Réalisation d'une étude de faisabilité sur le chantier du sud-ouest.
- 1998 La coopérative les Goélands (15 logements) sur St-Dominique. Dépôt d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques organisées par la Commission scolaire de Montréal concernant l'avenir de son parc immobilier de même que l'organisation d'une assemblée publique sur le logement social.
- 1999 Réalisation d'une cartographie avec aux données socio-économiques 1996. Organisation de la grande tournée de la Petite Patrie sur les perspectives de développement : 300 logements sociaux sur les Ateliers municipaux pour loger des familles, des personnes âgées et des jeunes mères.
- 2000 Débat sur la mixité dans les projets de logements sociaux « Mon, voisin, mon copain ».
- 2001 Tenue d'une série de rencontres d'informations dans le quartier et dépôt de mémoire à la consultation publique sur l'aménagement des abords du métro Rosemont pour obtenir 300 logements sociaux. Réalisation de la coopérative Les Maisons de la Paix 29 logements dans deux immeubles, un sur Casgrain et l'autre sur Mozart.
- 2002 Mise en place d'un Fonds communautaire d'habitation et d'aménagement, Un toit pour tous et tenue de son assemblée de fondation.
- 2003 Appui au projet du CAASE(Centre des aînés de l'Asie du sud-est) 110 logements abordables, et la coopérative Horizon de la Petite Patrie (29 logements familles & personnes seules).
- 2004 Dépôt d'un mémoire sur la révision du Plan d'urbanisme présenté à l'Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie.
- 2005 Le projet St-Étienne se concrétise avec l'ouverture de 50 logements pour personnes âgées avec La Maison des Aînés, 12 logements pour les jeunes mères avec les Appartements Augustine Gozalez et enfin 16 logements pour les familles avec la Coopérative Primavera. Participation au Comité technique de l'Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie sur le développement du site des ateliers municipaux Rosemont.

La Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie a participé aux conseils d'arrondissements afin d'appuyer ses projets depuis plusieurs années; elle a aussi collaboré au comité de suivi des priorités de quartier au PLACÉE (Plan d'action concerté pour l'économie et l'emploi) et au comité de travail de la SICHUM (Société d'implantation du CHUM).

La Table de concertation logement/aménagement sert aussi de support aux activités de mobilisation des requérants et des requérantes de logements sociaux et elle a aussi pour mission d'informer la population des nouveaux projets d'habitation sociale du quartier.

Ses membres

Bureau de Consultation Jeunesse

Le Bureau de Consultation Jeunesse est un organisme d'action communautaire autonome oeuvrant auprès des jeunes de 14 à 25 ans. Fondé en 1970, le BCJ s'intéresse à la marginalité et aux conditions sociales des jeunes. Son principal mandat est de favoriser et soutenir les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie et dans la recherche de solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

CDEC Rosemont–Petite-Patrie

La Corporation de développement économique communautaire de Rosemont–Petite-Patrie, un organisme indépendant à but non lucratif oeuvre, depuis 1990, au développement économique de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie en initiant, soutenant et développant des actions favorables à sa vitalité économique et sociale, et ce en mettant à contribution l'ensemble de la

communauté. C'est dans cet esprit, que la CDEC collabore à la réalisation des projets de la Table logement.

Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC)

Le Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie est un organisme sans but lucratif qui soutient la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le manque d'information des familles et les personnes à faible revenu. Le CRAC est préoccupé par les besoins de sa clientèle et la question du logement est vitale.

Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Cœur-de-l'Île

Le Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île a pour mission d'offrir à la population qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Le Centre offre des services d'accueil, d'évaluation et d'orientation, sociaux et de santé ainsi que des services d'action communautaire de première ligne.

Comité des requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie

Mis sur pied en 1995 par le Comité logement de La Petite-Patrie, le comité de requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie regroupe des ménages du quartier (familles, familles immigrantes, personnes âgées, personnes seules) qui reçoivent une formation sur le logement social qui veulent se mobiliser, faire des représentations pour obtenir des logements sociaux dans le quartier La Petite-Patrie.

Comité logement La Petite-Patrie

Le Comité logement de La Petite-Patrie existe depuis 1983 a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidants et résidentes du quartier La Petite-Patrie prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavorisés-es sur toutes les questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social.

Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie (GEM)

Le Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie est un organisme communautaire Famille. Fondé en 1988, l'organisme vise à supporter les mères d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans l'exercice de leur rôle. Le GEM rejoint environ 250 familles par année et offre une grande diversité de services et activités allant du suivi à domicile aux déjeuners rencontres.

Groupe de ressources techniques, Bâtir son quartier

Bâtir son quartier est un organisme sans but lucratif d'économie sociale qui, depuis maintenant 28 ans, offre du support et expertise aux groupes promoteurs de projets de logements coopératifs et sans but lucratif sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Il coordonne aussi la réalisation de centres communautaires, de garderies et de centres de la petite enfance et d'ensembles d'habitations destinés à des personnes qui ont des besoins particuliers. À la fin de l'Opération Solidarité 5000 logements, Bâtir son quartier aura à son actif la réalisation de 7 444 logements communautaires répartis sur l'ensemble de l'île de Montréal.

La Maison des Aînés

Depuis le 1er octobre 1990, La Maison des Aînés gère trois résidences, Maison des Aînés 1, Maison des Aînés 2 et Maison St-Étienne ainsi qu'un centre communautaire pour les personnes âgées de La Petite-Patrie. La Maison des Aînés offre les repas du midi à ses résidents et aux personnes âgées du quartier ainsi que des activités telles que bingo, poches, peinture, poterie. Elle offre aussi le transport pour rendez-vous médical, au Marché Jean-Talon et autres... Elle rejoint par semaine entre 50 et 70 personnes. La Maison des Aînés gère 155 logements et accueille près de 175 locataires.

La Maisonnée

Depuis sa mise au monde en 1976, le Service d'aide et de liaison « LA MAISONNÉE », a eu pour but de fournir des outils aux « nouveaux résidants », de toutes provenances et origines ethnoculturelles,

de façon à ce qu'ils soient en mesure à participer à part entière et à part égale à la construction du Québec moderne. La Maisonnée offre annuellement des services d'accueil à plus de 4 000 personnes, et ses principaux services sont groupés en deux secteurs. Le service de première ligne est le service qui a en charge l'accueil, l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants et offre de ce fait une multitude de services qui vont de la première installation à l'aide à l'intégration dont l'accès à un logement.

La Maisonnée des Parents

Depuis 1987, La Maisonnée des Parents est un organisme communautaire qui a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des familles et des individus. En améliorant toujours ses services, elle offre des repas aux enfants des écoles primaires St-Jean-de-la-Croix et La Mennais, dépannage alimentaire, cuisine collective, ateliers de cuisine pour les adolescents, relation d'aide, accompagnement, visites à domicile, formation, entraide, ressourcement pour parents, activités parents-enfants, halte-répît, des loisirs culturels et sportifs, organisation d'évènements et activités pour les citoyens, dont la fête de quartier.

Pastorale sociale de La Petite-Patrie

Promouvoir les valeurs chrétiennes de solidarité, de justice et de paix, tant au niveau paroissial que communautaire. Sensibiliser davantage les citoyen-ne-s sur les enjeux sociaux, spécialement ceux de La Petite-Patrie. Travailler en collaboration avec les organismes du milieu pour apporter des améliorations à la qualité de vie des résident-e-s du quartier, spécialement les familles et les individus en situation de précarité. Une des solutions les plus concrètes et urgentes est l'obtention pour le quartier de logements sociaux et communautaires. C'est pourquoi la pastorale sociale est, depuis son implantation, ardemment impliquée dans le dossier du logement social.

Regroupement des organismes d'aînés de La Petite Patrie

Ce regroupement est constitué des organismes d'aînés de La Petite Patrie (Club de l'Age d'or, Comité de locataires de HLM) qui se rencontrent pour échanger de l'information sur leurs activités respectives et pour prendre position sur des revendications liées à l'amélioration à la qualité de vie des aînés.

S.I.C. – Maison Odyssée, Appartements Augustine-Gonzalez

Le Service d'intégration à la collectivité (S.I.C.) offre un service d'hébergement aux jeunes de La Petite-Patrie. Il gère la Maison Odyssée et des foyers de groupe pour des adolescents et adolescentes référés par la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal. Il gère aussi les Appartements Augustine-Gonzalez, des appartements supervisés offerts à de jeunes mères de 16 à 22 ans avec leur bébé.

Un toit pour tous

Un fonds communautaire d'habitation et d'aménagement de La Petite-Patrie, un organisme autonome, sans but lucratif né en 2002 dont la mission est la réalisation de projets de logements sociaux dans La Petite-Patrie. Sa priorité est le développement d'un projet résidentiel sur le site des anciens ateliers municipaux aux abords du métro Rosemont. Il est reconnu en ce sens comme l'interlocuteur privilégié auprès des décideurs.

**Groupes appuyant le mémoire de la Table de concertation logement
de La Petite Patrie sur le projet de mise en valeur des ateliers municipaux**

- **CLE Rosemont La Petite Patrie**
- **Mouvement Action chômage**
- **CSSS du Cœur-de-l'île**
- **Alliance des professeures et professeurs de Montréal**
- **La Place des enfants**
- **L'Écho des femmes de La Petite Patrie**
- **Groupe d'entraide de la Petite Patrie**
- **Association des locataires de Villeray**
- **Pact de rue**
- **La Maisonnette des parents**
- **Ano-Sep**
- **Table de concertation/action en santé mentale de La Petite Patrie**
- **CDEC Rosemont La Petite Patrie**
- **L'Hôte Maison**
- **Le Groupe l'Entre-Gens**
- **Société St-Vincent de Paul/Paroisse St-Édouard**